



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00485

Numéro SIREN : 483 206 066

Nom ou dénomination : EVAMED

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2017 sous le numéro de dépôt 4659

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de CAEN

RECEPISSE DE DEPOT

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

FIDORG NORMANDIE
18 Rue Claude Bloch
Le Trifide
14050 CAEN CEDEX 4

V/REF :
N/REF : 2005 B 485 / 2017-B-4659

Le Greffier du Tribunal de Commerce de CAEN certifie qu'il a reçu le 21/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

EVAMED
Société par actions simplifiée
7 rue Alfred Kastler
Immeuble Emergence
14000 Caen

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4659 le 21/07/2017

R.C.S. CAEN 483 206 066 (2005 B 485)

Fait à CAEN le 21/07/2017,
Francis LEGER, Greffier associé



Certifié Conforme
à l'Original



SAS EVAMED

7 rue Alfred Kastler

14000 CAEN

Siret : 48320606600027

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Cessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	722 923	428 928	293 995	281 613
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	31 985	23 234	8 750	9 806
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	12 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	766 908	452 162	314 746	303 420
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	127 693		127 693	130 597
Autres créances	45 985		45 985	26 502
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	39 715		39 715	39 715
Disponibilités	601 348		601 348	640 663
Charges constatées d'avance (3)	2 305		2 305	1 735
TOTAL ACTIF CIRCULANT	817 046		817 046	839 211
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 583 953	452 162	1 131 791	1 142 631
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	154 986	154 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	117 313	117 313
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 498	14 384
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	346 527	256 170
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 914	91 471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	691 238	634 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	270 456	313 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 585	7 483
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 407	37 669
Dettes fiscales et sociales	91 020	95 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 057	
Produits constatés d'avance (1)	42 028	54 258
TOTAL DETTES	440 553	508 306
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 131 791	1 142 631
(1) Dont à plus d'un an (a)	215 800	264 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	224 753	243 906
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	536 483		536 483	549 739
Chiffre d'affaires net	536 483		536 483	549 739
Production stockée				
Production immobilisée			104 239	97 168
Subventions d'exploitation			25 973	12 330
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2 437	1 222
Total produits d'exploitation (I)			669 131	660 460
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			182 706	163 196
Impôts, taxes et versements assimilés			4 205	4 311
Salaires et traitements			237 256	251 240
Charges sociales			93 360	84 451
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			94 795	90 276
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			28	410
Total charges d'exploitation (II)			612 350	593 884
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			56 781	66 575
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				634
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				635
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 052	5 985
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 052	5 985
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 052	-5 350
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			50 730	61 225

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		23 663
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		23 663
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 000	23 663
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 184	-6 583
Total des produits (I+III+V+VII)	669 131	684 757
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	612 218	593 286
BENEFICE OU PERTE	56 914	91 471
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>		
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EVAMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 131 791 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 56 914 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 7 602 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	618 684	104 239		722 923
Immobilisations incorporelles	618 684	104 239		722 923
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	10 066			10 066
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 036	1 883		21 919
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 102	1 883		31 985
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 000			12 000
Immobilisations financières	12 000			12 000
ACTIF IMMOBILISE	660 786	106 121		766 908

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La direction de l'entreprise considère que les conditions sont remplies pour immobiliser les coûts de développement exposés entre le 01/01/16 et le 31/12/16.

Ces coûts de développement ont été comptabilisés en immobilisation incorporelle en cours pour une valeur de 104 238.80 €.

Les critères suivants sont notamment remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

L'évaluation des dépenses attribuables à l'immobilisation en cours a été réalisée sur la base de la comptabilité générale de l'entreprise et du suivi extra - comptable des temps de développement réalisé par la direction.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	337 071	91 857		428 928
Immobilisations incorporelles	337 071	91 857		428 928
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 789	1 007		4 795
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 507	1 932		18 439
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 296	2 938		23 234
ACTIF IMMOBILISE	357 367	94 795		452 162

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 000		12 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	127 693	127 693	
Autres	45 985	45 985	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 305	2 305	
Total	187 983	175 983	12 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 662	3,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 662	3,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	270 456	54 656	195 800	20 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 407	31 407		
Dettes fiscales et sociales	91 020	91 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 642	5 642		
Produits constatés d'avance	42 028	42 028		
Total	440 553	224 753	195 800	20 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 600			
(**) Dont envers les associés	4 585			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 585 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 056
Emprunts et dettes financières divers	96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 645
Dettes fiscales et sociales	19 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	24 187

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 305
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 305

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	42 028
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	42 028

EVAMED

SAS au capital de 154 986 €
Siège Social : Immeuble Emergence
7 rue Alfred Kastler - 14000 CAEN
RCS CAEN B 483 206 066

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2017

*L'an deux mil dix sept
Le vingt-neuf mai
A quatorze heures*

Les associés de la Société **EVAMED**, Société par Actions Simplifiée au capital de 154 986 €, divisé en 51 662 actions, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social de la Société, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 51 662 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabien LECLERCQ, Président de la société.

La société SOREC, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoquée est

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2016** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions entre la société et son dirigeant ou associés
- Acquisition de titres de la Société
- Réduction du capital social
- Transfert du siège social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

82

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2016**,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L262.11 al 2 de la loi du 03/01/1994,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.262.11 al 2 de la loi du 03/01/1994.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 décembre 2016**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un **bénéfice de 56 914 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le bénéfice de l'exercice s'établit à **56 914 €** et que le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

■ Compte « <i>Report à nouveau</i> »	346 527 €
■ Résultat de l'exercice.....	56 914 €
Total distribuable	403 441 €

décide l'affectation suivante :

■ Compte « <i>Autres Réserves</i> »	403 441 €
---	------------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

FL

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'est pas intervenu de nouvelles conventions réglementées au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de Monsieur Fabien LECLERCQ en sa qualité de Président telle que comptabilisée au 31/12/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise l'acquisition par la Société de 18 263 de ses propres titres au prix de 18 € l'action par :

- ^{NORMANDIE CREATION} ~~NEI~~ GESTION pour 9 198 actions, soit 165 564 €
- SCF « CAGLIOSTRO AFM » pour 2 250 actions, soit 40 500 €
- Monsieur Fabien LECLERCQ pour 5 050 actions, soit 90 900 €
- Monsieur Sylvain LECLERCQ pour 1 600 actions, soit 28 800 €
- Monsieur Bernard LECLERCQ pour 165 actions, soit 2 970 €

Ladite acquisition intervient sans garantie d'actif et passif d'aucune sorte.

L'acquisition par la Société de ses propres titres ayant pour conséquence l'annulation des titres acquis par réduction de capital, la cession ne sera effective qu'à l'issue du délai d'opposition.

A défaut de règlement du prix de cession dans un délai de 8 jours à compter de l'expiration du délai d'opposition, les présentes cessions seront caduques et la réduction de capital en résultant sera nulle.

L'Assemblée Générale décide de procéder à une interruption de séance afin de régulariser la signature des actes d'acquisition par la Société des 18 263 actions de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

A l'issue de cette interruption de séance, l'Assemblée Générale constate l'acquisition effective des 18 263 actions de la Société EVAMED par ladite Société sous réserve de la purge du droit d'opposition.

La société ne pouvant détenir ses propres titres, l'Assemblée Générale après lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes décide de réduire son capital social actuellement de 154 986 € par annulation des 18 263 actions de 3 € de valeur nominale soit une réduction de capital de 54 789 €.

La différence entre la valeur nominale des 18 263 actions soit 54 789 € et la valeur d'acquisition de 328 734 €, soit 273 945 €, sera imputée sur le compte « *Autres Réserves* » de la Société.

FZ

La présente réduction de capital est soumise au droit d'opposition des créanciers tel que prévu par les dispositions du Code du Commerce.

Tous pouvoirs sont donnés au Président à l'effet de constater l'absence d'opposition ou la purge des éventuelles oppositions à la présence réduction de capital et en conséquence de constater la réalisation définitive de la réduction de capital.

Il résulte de cette réduction de capital un capital social de 100 197 € réparti en 33 399 actions de 3 €.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT EUROS (100 197 €). Il est divisé en 33 399 actions de 3 €. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société à **HEROUILLE SAINT CLAIR (14200) – 1240 Rue Léon Foucault** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 1240 Rue Léon Foucault – 14200 HEROUILLE SAINT CLAIR. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

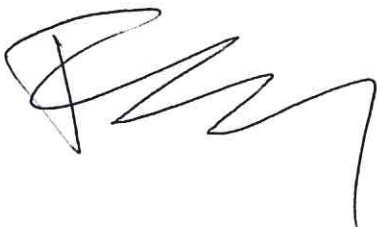
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président :
Fabien LECLERCQ



EVAMED

Société par actions simplifiée au capital de 153 006 €

Siège social : 7 rue Alfred KASTLER 14000 CAEN

R.C.S : CAEN 483 206 066

Rapport du ou des Commissaire(s) aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016

Cabinet SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EVAMED, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

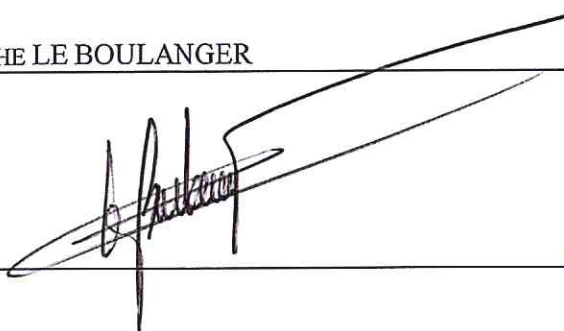
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 23/05/2017

Le Commissaire aux Comptes

S O R E C

CHRISTOPHE LE BOULANGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Le Boulanger', is written over a horizontal line. The signature is stylized and extends above and below the line.

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	722 923	428 928	293 995	281 613
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	31 985	23 234	8 750	9 806
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	12 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	766 908	452 162	314 746	303 420
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	127 693		127 693	130 597
Autres créances	45 985		45 985	26 502
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	39 715		39 715	39 715
Disponibilités	601 348		601 348	640 663
Charges constatées d'avance (3)	2 305		2 305	1 735
TOTAL ACTIF CIRCULANT	817 046		817 046	839 211
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 583 953	452 162	1 131 791	1 142 631
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



■ Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	154 986	154 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	117 313	117 313
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 498	14 384
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	346 527	256 170
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	56 914	91 471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	691 238	634 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	270 456	313 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 585	7 483
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 407	37 669
Dettes fiscales et sociales	91 020	95 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 057	
Produits constatés d'avance (1)	42 028	54 258
TOTAL DETTES	440 553	508 306
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 131 791	1 142 631
(1) Dont à plus d'un an (a)	215 800	264 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	224 753	243 906
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	536 483		536 483	549 739
Chiffre d'affaires net	536 483		536 483	549 739
Production stockée			104 239	97 168
Production immobilisée			25 973	12 330
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 437	1 222
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			669 131	660 460
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			182 706	163 196
Impôts, taxes et versements assimilés			4 205	4 311
Salaires et traitements			237 256	251 240
Charges sociales			93 360	84 451
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			94 795	90 276
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			28	410
Total charges d'exploitation (II)			612 350	593 884
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			56 781	66 575
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				634
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				635
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 052	5 985
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 052	5 985
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 052	-5 350
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			50 730	61 225



■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		23 663
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		23 663
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 000	23 663
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 184	-6 583
Total des produits (I+II+V+VII)	669 131	684 757
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	612 218	593 286
BENEFICE OU PERTE	56 914	91 471
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EVAMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 131 791 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 56 914 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 7 602 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	618 684	104 239		722 923
Immobilisations incorporelles	618 684	104 239		722 923
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	10 066			10 066
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 036	1 883		21 919
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 102	1 883		31 985
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 000			12 000
Immobilisations financières	12 000			12 000
ACTIF IMMOBILISE	660 786	106 121		766 908



■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La direction de l'entreprise considère que les conditions sont remplies pour immobiliser les coûts de développement exposés entre le 01/01/16 et le 31/12/16.

Ces coûts de développement ont été comptabilisés en immobilisation incorporelle en cours pour une valeur de 104 238.80 €.

Les critères suivants sont notamment remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

L'évaluation des dépenses attribuables à l'immobilisation en cours a été réalisée sur la base de la comptabilité générale de l'entreprise et du suivi extra - comptable des temps de développement réalisé par la direction.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	337 071	91 857		428 928
Immobilisations incorporelles	337 071	91 857		428 928
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 789	1 007		4 795
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 507	1 932		18 439
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 296	2 938		23 234
ACTIF IMMOBILISE	357 367	94 795		452 162



■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 000		12 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	127 693	127 693	
Autres	45 985	45 985	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 305	2 305	
Total	187 983	175 983	12 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 662	3,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 662	3,00



■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			195 800	
- à plus de 1 an à l'origine	270 456	54 656		20 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 407	31 407		
Dettes fiscales et sociales	91 020	91 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 642	5 642		
Produits constatés d'avance	42 028	42 028		
Total	440 553	224 753	195 800	20 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 600			
(**) Dont envers les associés	4 585			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 585 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	1 056
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	96
Emprunts et dettes financières divers	3 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 389
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	24 187

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 305
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 305

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	42 028
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	42 028



■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 009 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

